

MEEF 2 - UE 3.3 - PRATIQUES RÉFLEXIVES ET RECHERCHE

2025-2026

Le devoir à rendre pour l'évaluation de l'UE recherche du premier semestre de MEEF 2 est composé de deux parties (cf. 1 et 2 *infra*), notées conjointement sur 20 (10 points par partie). Les consignes sont à suivre obligatoirement.

1/ DIMENSION SCIENTIFIQUE

Il s'agit de rendre **la totalité de la partie scientifique du mémoire** avec :

- l'introduction générale au mémoire,
- le développement du mémoire,
- la bibliographie
- les annexes scientifiques.

Cette partie scientifique du mémoire sera évaluée, pour cette UE, sur la cohérence de la démarche scientifique, la maîtrise de la bibliographie et le respect des normes, ainsi que la correction du français écrit et de l'orthographe. L'évaluation du contenu scientifique précis de cette partie reste sous la responsabilité de votre directeur.trice universitaire, tout au long de l'année de MEEF 2 et au moment de la soutenance.

Consignes pour la remise du travail :

Il débutera par une page de garde contenant les nom et prénom de l'étudiant.e., l'intitulé de l'UE (UE3.3 Pratiques réflexives et recherche), l'année universitaire, ainsi que le titre du mémoire.

Le corps du dossier sera paginé.

Police : Times New Roman ou Garamond, 12 ; Interligne : 1,5 ; Marges : 2,5 de chaque côté.

Le travail de cette partie 1/ est à rendre :

- Pour le **lundi 5 janvier 2026, date impérative**
- **en format .PDF** à sylvie.crogiez-petrequin@univ-tours.fr (pour les mémoires en histoire) ou à evelyne.gauche@univ-tours.fr (pour les mémoires en géographie). Il n'est pas nécessaire d'y joindre la partie du devoir 2/ dimension didactique.
- **Respectez strictement les consignes de rendu du paragraphe précédent. Seul l'envoi en pdf à l'un des deux enseignants sera accepté.**

2/ DIMENSION DIDACTIQUE (à rendre au tuteur de la partie didactique)

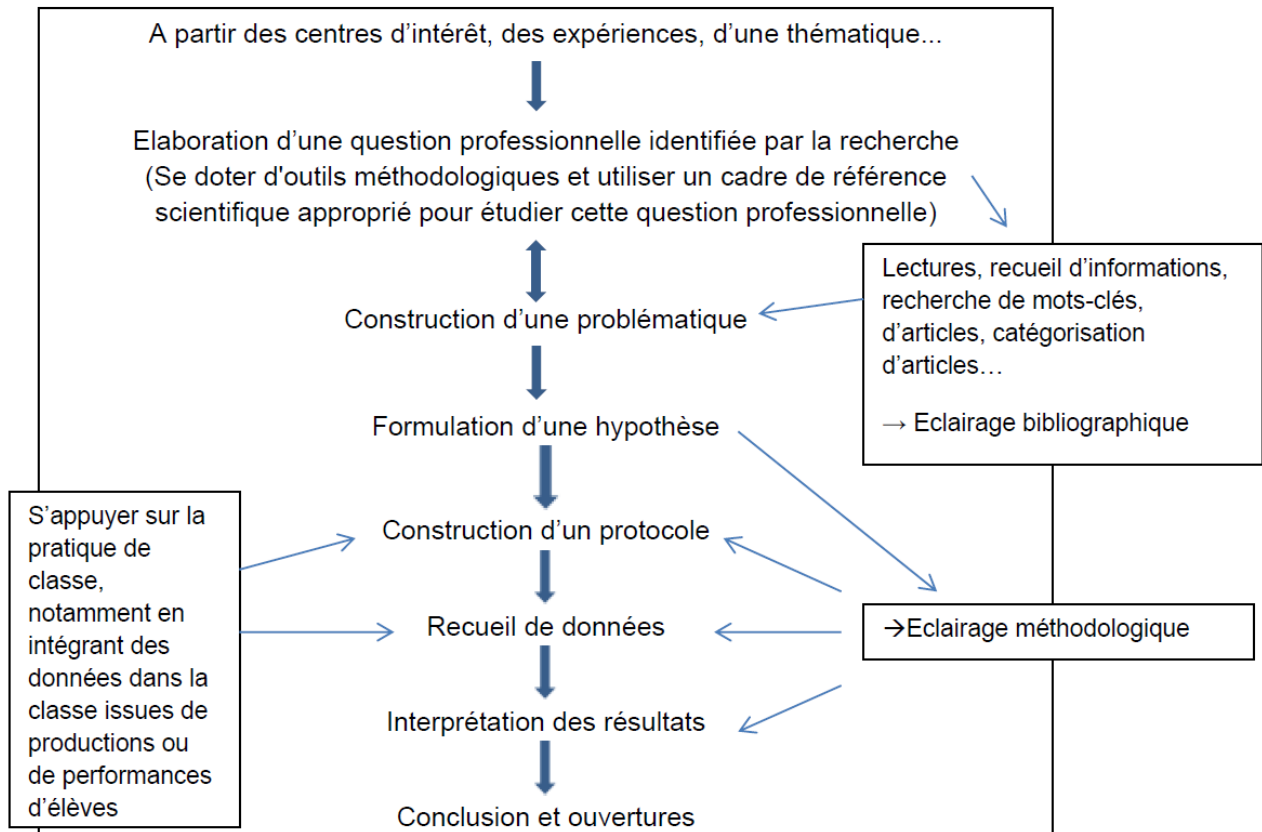
Le référentiel de formation master MEEF professeur des lycées et collèges précise qu'un des objectifs est de former « un praticien réflexif, acteur de son développement professionnel ». 15 % du temps de formation est dédié à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser les situations professionnelles. La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à et par la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences (curiosité, recul réflexif,

rigueur, prise en compte de la complexité) soutenant l'actualisation des connaissances et le développement professionnel tout au long de la carrière.

Différents types de recherche peuvent être envisagées : fondamentale (découverte des lois et des processus généraux), exploratoire, explicative (recherche de corrélations, de causalités), descriptive (compréhension d'un phénomène), actionnelle (tournée vers la pratique).

Elles impliquent des méthodologies variées qualitatives, quantitatives ou mixtes telles qu'une mise au point historiographique et épistémologique sur un sujet donné, des enquêtes, des entretiens, des expérimentations, des analyses de supports (manuels, textes institutionnels...).

Cette diversité, qui ouvre le champ des possibles en termes de mémoire, est tout de même assujettie aux étapes d'une démarche de recherche scientifique.



CONTENU

Vous réaliserez un écrit de synthèse présentant le type de recherche que vous allez mener sur le plan didactique.

Dans un premier temps, vous expliquerez la recherche que vous allez mener :

- **Un état des lieux** permettant de comprendre la question professionnelle et l'élaboration du protocole : vous établirez un bilan des acquis de vos recherches sur le plan scientifique, un constat de départ sur le plan professionnel, un état de la recherche sur le plan didactique)
- La définition de la question professionnelle à laquelle vous souhaitez répondre
- Le type de recherche mené. Différents types de recherche peuvent être envisagées : fondamentale (découverte des lois et des processus généraux), exploratoire, explicative (recherche de corrélations, de causalités), descriptive (compréhension d'un phénomène), actionnelle (tournée vers la pratique)
- Le niveau de classe envisagé

Vous expliquerez ensuite votre protocole, c'est-à-dire la façon avec laquelle vous pensez répondre à votre questionnement professionnel.

- Les modalités de votre protocole (public ciblé/déroulement envisagé/outils et supports envisager/). Les recherches impliquent des méthodologies variées qualitatives, quantitatives ou mixtes telles que des enquêtes, des entretiens, des expérimentations, des analyses de supports (manuels, textes institutionnels). Vous devez mettre en annexe les outils mobilisés.
- L'analyse a priori du protocole en montrant en quoi il est utile à la démonstration (intérêt des tâches proposées pour répondre aux hypothèses, anticipation des difficultés, pistes de remédiation en lien avec la partie théorique)
- Les indicateurs que vous allez observer pour mesurer les effets de votre protocole : il s'agit des informations à prélever pour valider ou invalider votre hypothèse. Le choix des données collectées doit être pertinent.

Vous présenterez une bibliographie organisée relative au sujet de 5 ou 6 titres, en rapport avec la partie didactique. Elle devra prendre en compte, par rapport au M1 les ressources qui vous ont été conseillées.

Consignes de rédaction et dépôt pour le dossier didactique

Le dossier sera composé de deux parties distinctes et fera entre 5 et 10 pages.

Il débutera par une page de garde contenant les nom et prénom de l'étudiant.e., l'intitulé de l'UE (UE3.3 Pratiques réflexives et recherche), l'année universitaire, ainsi que le titre du mémoire.

Le corps du dossier sera paginé.

Police : Times New Roman ou Garamond, 12 ; Interligne : 1,5 ; Marges : 2,5 de chaque côté.

La note tiendra compte de la maîtrise de langue française et de l'orthographe.

La partie scientifique et didactique doivent être déposées en format PDF sur l'espace Célène Orléans réservé à cet effet. Pour le lundi 5 janvier 2026.

<https://celene.univ-orleans.fr/mod/assign/view.php?id=554144>